

La lunette du petit enfant



Fabienne Moinecourt

Opticienne



François Vital-Durand

Attaché scientifique Centre Hospitalier Lyon-Sud

Il arrive que l'on doive prescrire des lunettes dès le 4^e mois, lorsque l'enfant tient sa tête. Le premier souci est de faire accepter cette contrainte aux parents, ce qui exerce la fonction de psychologue des intervenants. Le deuxième souci est de trouver une monture adéquate. Le troisième est d'obtenir l'observance des parents.

Les parents doivent comprendre que les lunettes de l'enfant sont un traitement de la fonction visuelle en cours d'élaboration, et non pas un instrument de confort, voire de séduction, comme chez l'adulte.

Le prescripteur doit convaincre de cette nécessité.

L'opticien de son côté doit orienter le choix des montures en fonction de la morphologie du visage de l'enfant différente de celle de l'adulte : absence de racine nasale, joues rebondies, fragilité du tissu cutané et du cartilage ainsi que du caractère joueur et "remuant" de l'enfant. L'opticien doit donc choisir des lunettes de bébé impérativement en matière plastique (acétate de cellulose). Les cercles de la monture doivent couvrir l'œil de l'enfant jusqu'aux sourcils car le champ de regard est très orienté vers le haut.

Le pont de la monture doit être bas, équipé d'un coussin nasal silicone anallergique et antidérapant pour assurer une bonne stabilité et un bon confort.



L'ajustage des lunettes d'un enfant demande également de la vigilance de la part de l'opticien : ouverture suffisante des branches pour qu'il n'y ait pas de point de compression sur les tempes, vérification de la tenue et du confort...

On peut expliquer aux parents que l'enfant risque d'être perturbé, surtout les premiers jours, sauf s'il s'agit d'une myopie. De 12 à 30 mois, l'enfant est dans l'âge du "NON". On conseille alors de commencer le port dès le réveil, et de l'allonger de jour en jour. Mais en fin d'après-midi, quand tout le monde est fatigué, on fait la pause, on ne s'énervera pas. On ne mettra pas l'enfant dans une situation de provocation.

Jusque vers 5-6 ans, la lunette est en plas-

tique. Les lunettes métalliques, ravages de la mode, sont toujours tordues aux branches ou aux plaquettes, quand elles ne blessent pas en cas de chute ou de jeux turbulents.

Les fabricants font preuve d'ingéniosité pour concilier les impératifs techniques, charnières incassables et pont confortable et esthétiques. Encore faut-il composer avec la variété des morphologies faciales.

Enfin, on n'oubliera pas le cas des enfants porteurs de déficits sévères que l'on doit équiper avec des modèles indestructibles, au dépens de l'esthétique sans doute, mais au profit d'une vision améliorée.

Il y a toujours une solution adaptée à chaque enfant. ■